Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260731-20260704-DE

# Commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE
# Département du Morbihan

## Réunion du 21 juillet 2026

De la commune de **SAINT NICOLAS DU TERTRE**

Séance du 21 juillet 2026

**Nombre de conseillers**

| | |
|---|---|
| - en exercice | 10 |
| - présents | 7 |
| - votants | 10 |
| - absents | 0 |
| - exclus | 0 |
| -pouvoir | 3 |

L'an deux mille vingt-six, le 21 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. LE GOUÉ Mickaël, Maire.

**Présents :**
BEAUDOUX Edith, DANION Jérôme, DEVAL Caroline, DINOT Pascal, DUBOIS Florent (arrivé à 18h43), LE GOUÉ Mickaël, RENAULT Cédric.
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** M. ROUSSEAU Hervé a donné procuration à M. LE GOUÉ Mickaël
Mme BLOYET Anita a donné procuration à Mme BEAUDOUX Edith,
Mme ROBIN RAYNARD Stéphanie a donné procuration à DEVAL Caroline

*Monsieur DINOT Pascal est nommé secrétaire de séance.*

Date de convocation : **16.07.2026**

Date d'affichage : **24.07.2026**

Délibération n°2026-07-04

## Programme de voirie communale 2026-2027 lancement des travaux autorisation des dépôts du dossier de demande subvention au titre PST

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder à divers travaux d'aménagement et de rénovation de voirie sur le territoire de la commune de St Nicolas du Tertre pour l'année 2026 - 2027

Ces travaux ont fait l'objet des estimations suivantes :

- Secteur Les Rues de Bas vers Tréal (Longueur : 635 m, Béton bitumeux 0/10 à chaud, Épaisseur 6 cm) : 66 110,00 € HT.
- Frais annexes et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) (Études préalables, maîtrise d'œuvre représentant 5% du montant réel des travaux) : 3 305,50 € HT.

Le montant total estimatif de ce programme de travaux s'élève à 69 415,50 € HT.

Monsieur le Maire précise que ce projet d'investissement public d'intérêt général est éligible au Programme de Solidarité Territoriale (PST) du Conseil Départemental du Morbihan. Ce dispositif permet d'accompagner les communes avec un taux d'intervention compris entre 15 % et 35 %, fixé à 30 % pour St Nicolas du Tertre. La dépense globale du projet dépassant le seuil minimum exigé de 15 000 € HT, il est proposé de solliciter cette aide financière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le programme de travaux de voirie 2026 tel que présenté, pour un montant total estimatif de 69 415,50 € HT.
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260731-20260704-DE

| Dépenses (HT) | Montant | % | Recettes prévisionnelles (HT) | Montant | |
|---|---|---|---|---|---|
| Travaux Les Rues de Bas vers Tréal - Longueur : 635 m Béton bitumeux 0/10 à chaud - Épaisseur 6 cm | 66 110,00 € | 95,24% | Subvention PST Morbihan | 20 824,65 € | 30% |
| AMO Frais annexes. Études préalables et de maîtrises d'oeuvre (Honoraires, CT, SPS, DO,….). 5% du montant réel des travaux | 3 305,50 € | 4,76% | Autofinancement de la Commune | 48 590,85 € | 70% |
| TOTAL dépenses | 69 415,50 € | 100% | TOTAL dépenses | 69 415,50 € | 100% |

- PRÉCISE que ces travaux font partie intégrante de l'enveloppe budgétaire votée dans le cadre de l'opération 30.
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible (30%) auprès du Conseil Départemental du Morbihan au titre du Programme de Solidarité Territoriale.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution et au dépôt du dossier, sur la plateforme dédiée.

Le Maire,
M. LE GOUÉ